

LE SYSTÈME DE LA QUANTIFICATION EN ROUMAIN

Ștefan GĂITĂNARU
Universitatea din Pitești
stefan_gaitanaru@yahoo.com

Abstract:

QUANTIFICATION SYSTEM IN THE ROMANIAN LANGUAGE

Although structuralism has built up the systematic nature of the language more than a century and a half ago, not all of its subsystems are described satisfactorily today. The quantification system was only partially addressed, regarding just some independent segments, without the necessary correlations between them. The present study highlights their indispensable and complementary character.

Keywords:

Quantification, gradation, accuracy, to approximate, undefined.

Résumé:

Même si le structuralisme a édifié il y a plus d'un siècle et demie le caractère systématique de la langue, tous les sous-systèmes de celle-ci ne sont pas décrits, de nos jours, de façon satisfaisante. Le système de la quantification a été partiellement abordé, par segments indépendants, sans que l'on fasse les corrélations nécessaires entre ceux-ci. La présente étude met en relief leur caractère indispensable et complémentaire.

Mots clé:

Quantification, gradation, précision, approximer, indéfini.

1. Les deux activités humaines subordonnées à la fonction de communication, la pensée et le langage, ont été et se trouvent encore dans une relation d'interdépendance qui a longtemps préoccupé les linguistes roumains et étrangers. La plupart ont essayé d'en établir des hiérarchies et des antériorités. De telles tentatives ont été qualifiées par d'autres chercheurs comme de „naïvetés et des tautologies” (Benveniste, 2001: 63), car elles se sont avérées incapables de rapporter les imperfections du langage naturel à l'aspect cohérent des langages logiques. C'est Eugen Coșeriu qui surmonte

ces naïvetés et ces tautologies des héritages des linguistes: le langage naturel est différent du langage logique, beaucoup de différences étant en régime de progrès qualitatif (surgi bien avant le contrôle rationnel de la logique) (Coşeriu, 2004: 245).

Par quantification, au niveau du langage naturel, on comprend l'évaluation des objets délimités par la correspondance entre intension et extension; aussi, l'estimation relative ou absolue de l'intensité des propriétés des objets et des actions.

Afin de surprendre le système de celle-ci, il nous intéresse quelques aspects de la diversité des langages logiques. Premièrement, la distinction entre la logique classique et la logique opératoire naturelle (Botezatu, 1973: 284), ce dernier mettant en lumière les deux entités de base de la pensée: le concept et le nombre. En second lieu, c'est la logique mathématique, à travers son empreinte primitive de l'arithmétique.

2. L'apparition des procédés de quantification dans le langage verbal a été antérieure à l'édification des éléments de base de la logique classique, bien avant l'institution des systèmes de numération binaire, ternaire ou décimale. C'est pourquoi leur évolution est plutôt une aspiration à la rigueur nécessaire. On peut opérer, avec une petite marge d'indécision des aspects interférents, in distribution de ces procédés au niveau des parties du discours. Ainsi, à travers l'article on réalise la quantification logique; le nom, ses substituts et ses déterminants sont inclus dans la quantification binaire, à travers l'opposition singulier – pluriel (le verbe, aussi, par l'accord); l'adjectif et l'adverbe, par la catégorie des degrés de comparaison, ont fait appel au modèle ternaire; le numéral – à celui décimal et, par les degrés d'approximation, à celui ternaire.

2.1. Afin d'investir l'article au rôle de quantifieur, il faut d'abord décider son statut de partie du discours, tels les fonctifs, qui lui est renié par la grammaire normative. Bref, ce sont deux arguments qui n'ont pas été édifiés par les études de grammaire. Évolué à partir du pronom, l'article reçoit les désinences pronominales, conservés du latin populaire: *l-ui, e-i, l-or; un-ui, un-ei, un-or*. Ces désinences sont *-ui, -(e/i)i, -or*, identifiées, à travers la méthode analytique, chez les autres pronoms aussi: *acest-ui, acest-ei, acest-or*. Analysant les formes de l'article défini et indéfini (les seuls articles, tout comme dans les autres langues qui connaissent l'article), on peut observer

qu'elles attachent ces désinences à un corps phonétique propre, par conséquent elles ne sauraient pas être réduites à des désinences.

Un argument souvent invoqué signale l'absence d'un sens référentiel propre, sans que l'on observe que celle-ci est le trait définitoire des fonctifs dans la classe desquels il s'inclut. Le sens relationnel qui le caractérise est cependant plus complexe que celui des autres fonctifs (parties du discours).

Évoluant à partir du pronom, l'article défini a conservé son rôle anaphorique, reprenant une information d'un contexte antérieur (*Un băiat se plimbă cu o fată. La colț, băiatul ...*); générique (*Copilul trebuie să-și asculte părinții; Triunghiul este figura geometrică...*); la deixis implicite (*Răsare luna; Mă doare capul*), la deixis explicite (*De unde ai cumpărat albumul?*); le rôle conversif (*Binele învinge întotdeauna; Leneșul mai mult aleargă*).

Si l'article défini reprend une information antérieure, le rôle de l'indéfini est de faire introduire celle-ci (*Un băiat se plimbă cu o fată*). Il a, aussi, une fonction générique (*Un copil trebuie să-și asculte părinții*), partitive ou existentielle (*Niște oameni s-au adunat în parc*); quantitative (*Irinuca avea un bărbat, o fată și două capre.*); qualificative (*El este un artist în mânuirea uneltelor.*); conversive (*Ți-am făcut un bine*).

Sans établir des hiérarchies dans ce complexe sémantique, les linguistes ont recours, au driment de la logique, à la catégorie de la détermination. Cela renvoie à la quantification des jugements de la logique classique : des jugements généraux (universels), particuliers (existentiels) et singuliers (individuels). Il y a un rapport de proportion inverse entre l'extension / sphère (nombre d'objets) et intension (les propriétés par lesquelles ceux-ci se différencient) qui se manifestent comme il suit : lorsqu'on restreint la sphère de tous les objets jusqu'à un se fait en convoquant les propriétés et le processus s'appelle détermination. Le parcours inverse s'appelle généralisation. Le placement intermédiaire implique l'opérateur existentiel (partitif au niveau de la langue).

Les deux articles du roumain fonctionnent aussi bien comme opérateur générique (*Copilul / Copiii trebuie să-și asculte părinții; Un copil trebuie să-și asculte părinții.*); existentiel (*Niște oameni iubesc florile.*); d'individualisation / détermination (*Iată calul; Privește copacii; Răsare soarele*).

Le fonctionnement dans la langue de l'opposition singulier-pluriel a permis l'apparition de l'individualisation des groupes (*Iată caii; De unde ai cumpărat florile?*) et la conception de l'individu en tant que partie, par extension de l'opérateur existentiel (*Niște studenți fac cercetare științifică; Un student aleargă prin parc*).

Malgré cette interférence, la dénomination *déterminant indéfini* contient une contradiction en termes. Cela veut dire que les énoncés ayant un quantifieur existentiel, tout comme ceux à sens générique ne sauraient être inclus à la détermination.

2.2. Les modalités de quantification du nom (des objets) connues de nos jours sont le résultat d'une longue évolution.

De la période où la catégorie du nombre était de nature lexicale (Wald, 2017:195) on a conservé la classification des substantifs communs en individuels (ceux qui, par division, perdent leurs propriétés); les collectifs (ceux qui peuvent être divisés) et non-discrets ou non-comptables. Les premiers ont adopté ultérieurement l'opposition singulier – pluriel *om-oameni, mamă-mame, televizor-televisoare*. Les substantifs collectifs présentent aussi, à part l'opposition singulier – pluriel (*pădure-păduri; oaste-oști, soldat-soldați, herghelie-herghelii; cal-cai...*), l'opposition ensemble – élément (*pădure-copac, oaste-soldat, herghelie-cal, turmă-oaie...*). comme l'on peut observer, la deuxième opposition quantitative est marquée par le supplétivisme. Il y a cependant des collectifs obtenus, comme noms d'ensembles, par la dérivation du substantif – élément: *bostan-bostănărie, brad-brădet; apă-apăraie, muncitor-muncitorime, tufă-tușiș...* certains connaissent même plusieurs variantes: *tânăr-tineret-tinerime*.

La fréquence des suffixes collectifs, dans les langues anciennes, a fait que ceux-ci se spécialisent comme désinences : „Fenomenul s-a petrecut în istoria mai multor limbi și a fost observat în indo-europeană la desinența de neutru plural în -a” (Le phénomène a eu lieu dans l'histoire de plusieurs langues et il fut observé en indo-européen quant à la désinence de neutre pluriel –a”) (Wald, 2017: 195,196). Il se retrouve aussi en roumain contemporain, évolué à partir du latin: *monumenta - morminte; tempora - timpuri...*

Au pôle opposé aux collectifs, certains substantifs, à cause des propriétés variables des objets (masse, forme et volume) ne se sont pas délimités en tant qu'unités et, non-discrets, ils ont connu une individualité élargie. Ils n'ont pas adopté les oppositions de la catégorie du nombre, mais une manifestation univoque : ce sont les singularia ou les pluralia tantum. Etant sémantiquement déterminés, par la prévalence des propriétés mentionnées, ceux-ci ont résisté à la pression du système de les faire s'adapter au système binaire. On l'a réussi avec très peu de ceux-ci qui, dans quelques contextes seulement, ont adopté des formes de singulier (*icre, ițe, tărâțe...*).

La grammaticalisation de l'opposition quantitative singulier-pluriel par la création d'un rapport binaire, s'est faite par l'implication partielle du système de numération décimal. Ainsi, dans des phrases plus anciennes, on a fait observer l'opposition élargie singulier / duel / trial/ quatrial et pluriel (Graur, 1971 :11). Après une longue période, on est parvenu à comprendre le nombre en tant qu'addition d'unités et on a observé que le duel, le trial, le quatrial étaient caractérisés par un *plus* (plures), résultats d'une addition d'unités, et par conséquent on les a groupés avec le pluriel, dans le cadre du second pôle de l'opposition.

2.3. Chez les pronoms, on rencontre deux types de quantification: grammaticale et sémantique.

2.3.1. Un problème particulier est soulevé par la quantification grammaticale (l'opposition singulier - pluriel) chez les pronoms, car elle est liée au phénomène de l'accord, dans le cas du verbe. Ainsi, la grammaire normative fait enregistrer pour le pronom les personnes I, II et III, singulier et pluriel, pendant que, pour le verbe, *citim* est à la IV^e personne, *citiți* à la V^e et, même si rien ne le justifie, *citesc* à la VI^e personne.

Dans le chapitre sur les pronoms, on explique la nature du pluriel inclusif: „persoana I plural (*noi*) este un plural inclusiv, care include/asociază pe locutor la grupul desemnat de pronume: *eu + alții (eu +tu...+tu; eu +el, ea; eu + voi; eu + ei, ele)*” (la première personne du pluriel (*noi*) est un pluriel inclusif, qui inclut / associe le locuteur au groupe désigné par le pronom) (GALR, 2008, I: 197). Pareillement, pour *voi*, l'addition inclut: *tu, voi, el, ea, ei, ele*. Cette interprétation est correcte et correspond à la réalité sémantique de la langue / des langues.

Le pronom *ei / ele* ne suppose pas d'additions différentes, ce n'est pas un pluriel inclusif et le verbe avec lequel il s'accorde devrait être marqué comme étant de la III^e personne du pluriel.

À la rigueur, pour les pluriels déictiques, les deux dénominations peuvent être justifiées/infirmées: *noi* ne signifie pas une addition de *eu* (pour *voi*, on l'a vu, c'est possible), c'est un pluriel hétérogène, regroupant des „objets” différents. Cela n'arrive pas dans le cas du numéral (**cinci cai și boi*), mais seulement pour la quantification indéfinie (*mulți cai și boi*). Il peut avoir une dénomination différente (IV^e personne), en conformité avec la réalité différente qu'il désigne: *noi* n'est pas un pluriel pour *eu*, tout comme *eu* n'est pas un singulier pour *noi*.

En revanche, la forme verbale *citim*, marquée par la IV^e personne, en opposition avec *citesc*, contient le sens de pluriel (plusieurs personnes qui font l'action). Le pluriel se rapporte au pronom-sujet. Mais c'est le pluriel de quoi?

L'accord nous montre cependant que le verbe n'a pas de personne, tout comme l'adjectif n'a pas de genre, c'est pourquoi il en assume la réalité du pronom. Donc, on admet que les deux dénominations peuvent être justifiées / infirmées, mais on n'admet pas la solution proposée par la grammaire normative, pour laquelle *noi* est à la première personne du pluriel, et *citim* est à la IV^e personne.

L'explication de l'addition hétérogène des pronoms déictiques s'explique par la transitivité de la position locuteur : *Tu₁ nu înțelege că eu₁ nu sunt de acord cu tine? Da, dar tu₂ de ce nu înțelege că nici eu₂ nu sunt de acord cu tine?* On observe que $tu_1 = eu_2$; $eu_1 = tu_2$. Les pronoms référentiels (*el, ea, ei, ele*) peuvent entrer eux aussi dans la sphère de l'équation communicative, assumant la même transitivité. Mais, quelle que soit la nature de la transitivité, les pronoms *noi* et *voi* se caractérisent par *plures* (= addition d'éléments), c'est pourquoi il est justifié qu'ils soient désignés comme formes de pluriel des premières deux personnes, l'obligation du verbe étant de s'y conformer.

2.4. La quantification pronominale concerne, selon la grammaire normative, les pronoms indéfinis et négatifs. Il ne s'agit pas d'une opposition duelle (singulier - pluriel) comme dans le cas du nom, mais d'une opposition ternaire, comme expression des trois quantificateurs logiques : universel, existentiel et singulier. Mais on a affirmé que les pronoms indéfinis „constituie cea mai bogată și, în același timp cea mai puțin definită clasă pronominală” („constituent la plus riche et en même temps la moins définie classe pronominale”) (Manoliu Manea, 1968: 100). Par exemple, C. Dimitriu considère que les pronoms négatifs sont indéfinis (1999:299), malgré le fait que leur sens est toujours défini et que la sphère de la notion sous laquelle il n'y a aucun objet correspond à un nombre: zéro; D. Irimia inclut dans la classe des pronoms quantificateurs seulement une partie des pronoms indéfinis, ceux qui en restent continuant à représenter la classe de ces derniers; d'après le modèle de Bertrand Pottier, Maria Manoliu fait inclure dans le rapport totalitaire – partitif les interrogatifs *cine* et *ce* (p. 101), chose avec laquelle la grammaire normative semble être d'accord: „În clasa semantică a cuantificatorilor se includ și pronumele/adjectivele pronominale relative și interogative; caracteristicile sintactice (...) ne-au determinat să le discutăm

154

separat” (dans la classe sémantique des quantifieurs on inclut aussi les pronoms / les adjectifs pronominaux relatifs et interrogatifs; les caractéristiques syntaxiques (...) nous ont déterminés les discuter séparément”) (GALR, I, 2008: 254). Le même ouvrage fait, aussi, une référence à l’opposition d’appréciation quantitative / qualitative, sans remarquer que le pôle qualitatif de l’opposition (*cineva, altceva ...*) n’est pas un opérateur quantitatif. Dans la même direction, appliquant l’extension de Pottier, Maria Manoliu avait décrit dans la classe des quantitatifs, en différentes oppositions, aussi des pronoms tels *altcineva, altceva, celălalt, același...* (p.120). D. Irimia (2008 :143) inclut dans la classe des pronoms quantifieurs certains numéraux (cardinal, collectif et distributif) et certains pronoms indéfinis (*mulți, puțini, câțiva, toți*). On considère que *mulți, puțini* sont, au singulier, des adjectifs qualificatifs (*multă vreme, puțin timp*), chose qui ne peut rester valable pour les substantifs *singularia tantum* (*mult aur, puțină miere*).

À partir des aspects énoncés ci-dessus, on peut constater que les sphères des deux sous-classes (quantifieurs et indéfinis) ne se superposent pas: il y a des indéfinis qui ne sont pas des quantitatifs (*cineva, ceva, altcineva, altceva, careva...*), tout comme il y a des quantitatifs (les négatifs) qui ne sont pas indéfinis.

Ce sont ces indécisions qui, semble-t-il, ont déterminé la GBLR, 2010/2016 à renoncer la la sous-classe des pronoms quantifieurs.

Pour résumes, dans un inventaire des opérateurs de quantification on inclut les pronoms suivants: les composés avec *ori-* et *fie-* sont le quantifieur universel (*toți = Oricine/oricare/fiecare are drept de vot*); les composés avec le quantifieur *câți / câte* du type *câțiva*, qui représente le quantifieur existentiel, à savoir la seconde partie de l’opposition totalitaire – partitif.

A cela il s’ajoute le pronom négatif (non-inclus par Irimia dans la classe des quantifieurs). Celui-ci est un pronom de quantification mais, comme on l’a montré, il n’est pas un indéfini. En logique, les jugements se manifestent sous deux aspects : affirmatif et négatif. Les extrêmes (universelle et singulière) sont équivalentes à la négation exclusive : *Toți copiii nu zboară /Un copil nu zboară =Niciun copil nu zboară*. Par conséquent, du point de vue sémantique, le pronom négatif exprime le quantifieur universel (\forall), dans la variante de la négation exclusive.

Il faut aussi rappeler que l’article, évolué à partir du pronom, a gardé sa fonction de quantifieur universel (*Copilul/un copil/copiii trebuie să-și asculte părinții*) et existentiel (*Niște elevi merg la bibliotecă*).

Les plus intéressants du point de vue de la structure sémantique et grammaticale sont les pronoms indéfinis quantitatifs, qui expriment, par leur inventaire, le schéma des trois quantifieurs.

Ainsi, ils sont disposés sur un axe symétrique, de *unul* à *tot*, qui constitue, dans la zone intermédiaire, le modèle initial des degrés de comparaison.

<i>Unul</i>	<i>puțin</i>	<i>atât</i>	<i>mult</i>	<i>tot</i>
<i>Vreunul</i>	<i>niscaiva</i>	<i>destul</i>		
<i>(altul)</i>	<i>niște</i>			
	<i>cățiva</i>			

Les pronoms de la zone intermédiaire (*puțin*, *atât*, *mult*) constituent la matrice des degrés de comparaison des adjectifs et des adverbes (Manoliu Manea, 1968: 121-124), puisque, avec les semi-adverbes *mai*, *atât* et *tot*, participent à la formation de ceux-ci (*Este mai puțin înalt*; *Este tot atât de înalt*; *Este mai mult moartă decât vie...*). Ils ont eux-mêmes des degrés de comparaison et doivent être analysés comme tels: *Cei mai mulți au plecat*.

De cette façon, on fait le passage de la quantification logique à la quantification réalisée à travers la catégorie de la gradation, disposée, elle aussi, dans une structure ternaire.

2.5. Les degrés adjectivaux et adverbiaux constituent une quantification en infra logique. La quantification logique consiste à attacher des intensions différentes aux objets, les plaçant, à travers la variation quantitative de ceux-ci, dans un rapport de proportionnalité inverse avec l'extension. La gradation des adjectifs et des adverbes n'est pas préoccupée à la nature des propriétés. Certaines de celles-ci, concernant le poids, la longueur, la largeur, la hauteur etc. sont mesurables: la comparaison degré-nombre (*George e mai înalt de doi metri*). D'autres, d'habitude ceux ostensifs, sont non-structurés sémantiquement (*dulce*, *sărat*, *amar*, *acru*, *sălcii...*), ont des définitions comparatives: *dulce ca mierea*, *amar ca fierea...* Ayant une intensité variable, ceux-ci sont cependant entraînés dans les oppositions de la gradation.

Il y a aussi des adjectifs ayant une constitution sémantique fixe, c'est pourquoi ils ne sont pas soumis à la quantification : *absolut*, *definitiv*, *etern*, *final*, *moral*, *unic*, *veșnic...* (cf. aussi GALR, I, 2008: 164).

Il est intéressant que dans la structure de la catégorie de la gradation sont impliquées deux modalités de quantification. Premièrement, il y a la quantification ternaire, d'après le modèle de la quantification logique (positif,

intensif, le superlatif absolu; le comparatif d'égalité, d'inégalité et le superlatif relatif / générique).

En second lieu, la quantification numérique, duelle, opérant tant sur les objets que sur les qualités.

Ainsi, on aura une qualité-un objet (*Maria este înaltă. - positif*), une qualité – deux objets (*Maria este mai înaltă decât George. - comparatif*). Puisqu'il s'agit d'une seule qualité caractérisant en proportions différentes les deux objets, la comparaison est homogène. Dans le cadre de la comparaison hétérogène, on a deux qualités – un objet (*Maria e mai mult harnică decât inteligentă; Rănitul e mai mult mort decât viu*).

Les grammaires roumaines ont longtemps décrit les degrés de comparaison, dans lesquels elles ont inclus aussi le positif et le superlatif absolu, qui n'ont rien en commun avec la comparaison. C'est assez tard que l'on a décrit l'intensité et la comparaison (Jordan, Robu, 1978: 403, 404), en faisant la différence entre les degrés d'intensité, sans complément de la comparaison, et les degrés de comparaison, caractérisés par la présence du complément spécifique. Ne trouvant le terme hyperonymique et se trouvant dans la difficulté de donner la dénomination de degrés de comparaison aux degrés sans complément, la grammaire normative, en accord avec certains chercheurs (Irimia, 2008: 100), a repris la solution la plus commode, observant le terme commun aux deux types de degré (la référence à l'intensité) et ont institué la catégorie des degrés d'intensité. Mais cette chose, au lieu de faire neutraliser l'opposition entre les deux aspects, fait une réduction aux premiers. Pour le terme hyperonyme il aurait fallu faire appel à un plus haut niveau d'abstractisation, qui permette le rapport inclusif. Il s'agit de la catégorie de la gradation, celle-ci supposant \pm comparaison. On crée ainsi la prémisse théorique de faire la distinction entre les deux types de degrés (\pm le complément du comparatif).

La difficulté de délimiter et d'instituer ainsi les degrés d'intensité est due, probablement, au fait que les grammairiens ne sont pas parvenus à identifier la structure ternaire de ceux-ci. En revanche, ils les ont comprimés dans une structure ternaire, dans la même place avec la comparaison. Mais les faits de langue nous offrent des structures bien représentées pour les deux aspects. Ainsi, y-a-t-il, non seulement au niveau théorique, mais aussi dans la réalité du roumain, trois degrés d'intensité : le positif (*Maria este harnică*), l'intensif (*Maria este din ce în ce mai / mai puțin harnică*) et le superlatif absolu (*Maria este foarte harnică*). Il y a, aussi, trois degrés de comparaison : le comparatif d'égalité (*Maria este la fel de înaltă ca și George*), le comparatif d'inégalité (*Maria este mai / mai puțin înaltă decât George*) et le superlatif absolu ou générique (*Maria este cea mai înaltă dintre studenți*).

2.6. La quantification numérique (décimale) se réalise à travers le numéral. Dans la tentative de délimiter et d'instituer la classe lexicogrammaticale de celui-ci, o a affirmé, entre autres, que le numéral ne présentait pas la catégorie du nombre. Puisque la situation semblait paradoxale (c'était justement le numéral, qui représente l'expression linguistique du nombre, qui n'avait pas l'opposition du nombre), on a forcé une analogie: *unu* représente le singulier, en opposition avec tous les autres nombres, représentant le pluriel (Graur, 1971: 111).

Il s'agit cependant de deux types de quantification : duelle (singulier - pluriel) et décimale (singulier, duel, trial, quatrial...). Comme le second type n'a pas pu s'imposer dans l'évolution des langues, pour le substantif, chose évidente après que le langage naturel ait assumé l'arithmétique, le premier type ne s'est pas imposé pour le numéral. En fait, puisque le numéral a le trait sémantique définitoire +précision, il ne saurait pas assumer le pluriel à partir de la première opposition, car celle-ci représente une quantification indéfinie. Ainsi, o a éliminé de la sphère du numéral les pronoms indéfinis quantitatifs (*mult, puțin, atât ...*), considérés, dans les grammaires anciennes, des numéraux.

Le numéral, premièrement le numéral cardinal, fut assumé par le langage naturel de l'arithmétique. La quantification décimale, organisée par classes, permet à cette partie du discours, à la différence des autres catégories lexico-grammaticales, d'exprimer intégralement, jusqu'à l'infini, les oppositions quantitatives, existant tout autant d'oppositions que de nombres.

Le langage naturel a trouvé des modalités de grammaticaliser ces oppositions. Elle sont exprimées : par supplétivisme (les oppositions de la classe des unités : *unu, doi, trei, ...zece...* et, aussi, les oppositions entre des classes : *sute, mii, milioane...*) ; au niveau supérieur, c'est un algorithme structurel qui intervient, réalisé à l'aide des connecteurs *spre, și, de*, par agglutination et connexion : *unsprezece, douăzeci și cinci, douăzeci, două sute*. De cette façon o a produit la prise en charge du langage arithmétique par le langage naturel.

En revanche, les grammairiens n'ont pas correctement identifié les types de quantification: par estimation et par indication de l'ordre de la suite des nombres (le septième nombre de la série des nombres naturels est le nombre 7). Premièrement, on quantifie par estimation et par ordre les objets: *doi, doi cai; al doilea, al doilea cal*. C'est toujours par estimation et ordre que sont quantifiées les actions: *Am vizitat de trei ori; Am vizitat a treia oară = trei vizite, a treia vizită*.

Parce qu'ils font référence aux noms et aux verbes (des objets et des actions), ceux-ci sont les numéraux fondamentaux. Tous les autres numéraux expriment les opérations avec des nombres et c'est pourquoi ils s'appellent numéraux opérationnels : multiplication (= multiplicatif), division (= fractionnaire), formation d'ensembles (= collectif), distribution des objets en sous-ensembles (= distributif).

Dans la quantification numérique, il surgit aussi la variante négative à la sémantique des numéraux. C'est ainsi que s'était passé aussi lors de la quantification logique (l'opposition affirmatif – négatif avec l'apparition des pronoms négatifs). Chez le numéral, en opposition avec le trait *+précision* il y a le trait *-précision* = approximation. Les degrés d'approximation chez le numéral connaissent, tout comme ceux de l'adjectif, des structures ternaires : l'approximation par absence (*sub 20, mai puțin de 20*), circonscrite (*circa, vreo, cam... 20*), par ajout (*peste 20, 20 și ceva*) et, correspondant au superlatif, l'approximation limitée (*între 20 și 30, 20 - 30*).

Un aspect important : chez les numéraux opérationnels, l'existence de plusieurs procédés de formation est survenue suite à la tendance des locuteurs d'identifier la série infinie. Ainsi, le formant en *-it*, qui caractérise le multiplicatif, peut se combiner seulement avec les numéraux « petits » mici (*întreit*, mais **în-41-it*). C'est pourquoi on a fait appel à la locution *de (41 de) ori mai mult*, qui peut s'appliquer à n'importe quel numéral, quelle que soit sa valeur. Il y a ici une aspiration du langage naturel vers la perfection idéale de l'arithmétique.

Un paradoxe : le premier ouvrage normatif (LR, 1956: 118) ne tenait pas compte du spécifique sémantique du numéral (*+précision*) et considérait les pronoms *mulți, puțini, câțiva...* comme des numéraux cardinaux indéfinis. Le dernier ouvrage paru sous le patronage de l'Académie (GBLR, 2016:181) parcourt le chemin inverse, considérant que certains numéraux, même s'ils ont comme trait la précision, sont des pronoms indéfinis: „Colectivele *amândoi/ amândouă, tustrei/tustrele, câteșitrei/câteșitrele* (care se comportăca *toți/toate*) și *ambii/ambele...* figurează, în această lucrare la pronumele (și adjectivele) indefinite”. (les collectifs *amândoi/ amândouă, tustrei/tustrele, câteșitrei/câteșitrele* (qui se comportent comme *toți / toate*) et *ambii / ambele...* apparaissent, dans cet ouvrage, dans la catégorie des pronoms (et adjectifs) indéfinis”).

3. Conclusions. La description du système de la quantification du roumain a mis en évidence les types de quantification existants et leur distribution au niveau des parties du discours.

- Participant à la quantification logique, avec ses trois oppositions, l'article ne saurait plus être considéré, par réduction, un simple morphème de la détermination.

- Aussi, a-t-on constaté que tous les pronoms considérés par la grammaire normative des opérateurs ne quantification logique ne peuvent pas assumer ce rôle.

- La quantification par gradation, chez l'adjectif et l'adverbe, réunit le système binaire (un objet – deux objets; une qualité – deux qualités) avec le système ternaire, dans la disposition des degrés d'intensité et de comparaison.

- La quantification décimale s'est réalisée par la tentative du langage naturel d'assumer le langage précis et idéal de l'arithmétique. Celle-ci est la plus complexe: par estimation et ordre (pour les objets et les actions) et par opérations, spécifique aux numéraux opérationnels.

Bibliographie

- BENVENISTE, Émile., 2001, *Probleme de lingvistică generală, I*, București: Editura Teora.
- BOTEZATU, Petre, 1973, *Semiotică și negație. Orientare critică în logica modernă*, Iași: Editura Junimea.
- COȘERIU, Eugeniu, 2004, *Teoria limbajului și lingvistica generală*, București: Editura Enciclopedică.
- DIMITRIU, Corneliu, 1999, *Tratat de gramatică a limbii române, I, Morfologia*, Iași: Institutul European.
- GALR, 2008, Guțu Romalo, Valeria, (coord.), *Gramatica limbii române, I, Cuvântul*, București: Editura Academiei.
- GBLR, 2016, Pană Dindelegan, Gabriela, (coord.), *Gramatica de bază a limbii române*, București: Editura Academiei.
- GRAUR, Alexandru, 1971, *Puțină aritmetică*, București: Editura Științifică.
- IORDAN, Iorgu; ROBU, Vladimir, 1978, *Limba română contemporană*, București: Editura Didactică și Pedagogică.
- IRIMIA, Dumitru, 2008, *Gramatica limbii române*, Iași: Editura Junimea.
- LR, 1956, *Limba română*, București: Editura Academiei.
- LÜDER, Elsa, 1995, *Procedee de gradație lingvistică*, Iași: Editura Universității „Al.I. Cuza”.
- MANOLIU MANEA, Maria, 1968, *Sistematica substitutelor în româna contemporană standard*, București: Editura Academiei.
- POTTIER, Bertrand., 1958, *Introduction à l'étude de la philologie hispanique*, Bordeaux-Paris.
- WALD, Lucia, 2017, *Progresul în limbă*, Iași: Editura Universității „Al.I. Cuza”.